

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL CITOYEN DE NARBONNE-PLAGE**

### **REUNION DU 10 AVRIL 2015**

Etaient présents : MM. SIRE. CONTE. AMOROS. VITASSE. MOLL JF & J. LAPART.

MARGELLI. VASSEUR. MILLION. ROSSIGNOL. GUILLAUMOU. FAYARD. TOURSEL M & B. NAIDJA. JEDAR. ABRIBAT. SERENE. SUNE. GANDOSI. HAYES. PONS UCHAN.

MM. VICO & PAVAN : Elus référents.

Il est tout d'abord procédé à un tour de table, en vue de l'élection d'un coordonnateur, afin que chacun se déclare ou non candidat ; MMES GUILLAUMOU et LAPART demandent à ce que ce coordonnateur soit élu pour un an.

F. VITASSE est élue au poste de coordonnateur et L. LAPART à celui de suppléant.

F. VITASSE assure le secrétariat de séance pour cette réunion.

Il est ensuite fait lecture de la proposition de règlement intérieur des conseils citoyens ; les modifications suivantes y sont apportées :

#### ARTICLE 1 – ROLE ET COMPETENCE

Dans le premier point, il est précisé, l'habitat, le cadre de vie, le renouvellement urbain et les infrastructures.

Il est ajouté un axe de travail supplémentaire, à savoir le Tourisme.

#### ARTICLE 4 – ORGANISATION

Il est précisé, un coordonnateur et son suppléant seront élus par le Conseil Citoyen pour une durée d'un an.

#### ARTICLE 8 – RADIATION ET DEMISSION

La qualité de membre du Conseil Citoyen se perd par :

Il est précisé : l'absence non justifiée répétée aux réunions (3 absences de suite).

Deux points sont inscrits à l'ordre du jour de la réunion :

- Projet d'aménagement de l'Avenue du Théâtre et de la rue de la Tramontane
- Questions diverses.

Concernant le premier point, Alain Vico rappelle la réunion qui s'est tenue à l'automne dernier, lors de laquelle les riverains avaient soulevé le problème des places de stationnement.

Il a été décidé de limiter les places de stationnement devant les maisons et de privilégier les places côté Salle Polyvalente.

### QUESTIONS DIVERSES

Concernant la **Salle Polyvalente**, Alain VICO précise que la date de livraison n'est pas encore connue de façon exacte même si elle s'avère proche, quelques mises au point étant encore nécessaires avant son inauguration.

Il s'avère surtout indispensable d'équilibrer le coût de fonctionnement de cette salle.

Daniel et Arnaud sont actuellement formés pour l'utilisation des divers équipements.

Un calendrier a été ouvert afin de permettre la programmation des différentes animations.

Des box de rangement seront mis à disposition des associations.

Pour le moment, la Salle de la Tramontane restera en l'état de salle.

A la demande des participants, une visite de la salle est programmée le vendredi 24 avril prochain à 18h30 pour les membres du Conseil Citoyen ; RDV devant la Salle.

**Camping Municipal**, Alain VICO précise que pour le moment aucune décision n'a encore été prise quant au choix d'une Délégation de Service Privé pour le Camping.

Un appel d'offres a été lancé et les dossiers sont actuellement à l'étude.

Un point est également fait quant aux **animations** prévues dans les semaines à venir et durant la saison.

Alain VICO fait part de son souhait de recréer, au sein de la station, un service complet pour faire fonctionner Narbonne-Plage, service qui existait il y a une vingtaine d'années (PRONOPLAGE).

En effet, le fait d'être un quartier excentré de la ville, entraîne des difficultés de déplacement pour les services de la ville, d'où ce souhait de concentrer le tout au sein de la station.

La prochaine réunion est fixée au vendredi 12 juin 2015 à 18h30 dans la salle Henri de Monfreid.

L'ordre du jour portera essentiellement sur le projet d'aménagement du Boulevard de la Méditerranée.

Des plans sont mis à disposition des membres afin qu'ils puissent, préalablement à la prochaine réunion, travailler sur ce dossier.

Florence VITASSE

Coordonnatrice

Laurence LAPART

Coordonnatrice suppléante